

**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Conseiller.e.s en exercice :

58

Conseiller.e.s présent.e.s :

45

Suppléant.e.s ayant voix
délibérative :

1

Conseiller.e.s représenté.e.s :

9

Total votants :

55

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MAI 2023 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 17 mai 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 25 mai 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Mohammed OULABBI, Isabelle ROCHE-LACOMBE, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUNOZ, Didier STURMA, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jean-Eric GARRET à Patrick SAUZEDDE
Maryse BARGE à Olivier CHAMBON
Catherine MAZELLIER à Christiane SAMSON
Yves GACON à Chantal CHASSANG
Ghislaine DUBIEN à Jany BROUSSE
Caroline GUELON à Jean-François DELAIRE
Bernard VIGNAUD à Tony BERNARD
David DEROSSIS à Stéphane RODIER
Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Marina DA COSTA, Michel COUPERIER, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF.

Conseiller ayant voix délibérative : Christophe DOS SANTOS.

Secrétaire de séance : Olivier CHAMBON

**CONVENTION D'AUTORISATION DE PASSAGE DE RESEAU ENTRE LE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉLECTRICITÉ DU PUY-DE-DOME (SIEG63)
ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE
POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU
ÉLECTRIQUE A CELLES SUR DUROLLE**

Rapporteur : Tony BERNARD, Président

- Vu** la loi du 15 juin 1906 et notamment son article 12 ;
Vu la loi de finances du 13 juillet 1925 et notamment son article 298 ;
Vu la loi du 8 avril 1946 et notamment son article 35 modifié ;
Vu le décret N° 70-492 du 11 juin 1970 ;
Vu le décret N° 67-886 du 6 octobre 1967 ;
Vu le décret N° 70-492 du 11 juin 1970 ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne est propriétaire de la parcelle AT 490 à CELLES-SUR-DUROLLE sur laquelle sont implantés les bâtiments du multi accueil, de l'espace jeunes et de l'espace associatif du Pont-de-Celles. Afin d'améliorer le réseau électrique de la Commune, le SIEG63 demande l'autorisation de passage d'un réseau électrique sur cette parcelle afin de procéder à des travaux d'enfouissement et de création d'un poste de transformation Haute Tension A.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise** le Président à signer la convention d'autorisation de passage de réseau ;
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 55

Conseillers présents : 46

Représentés : 9

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 55

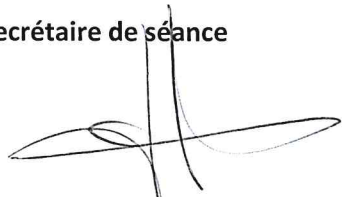
Pour : 55

Contre :

Abstentions :

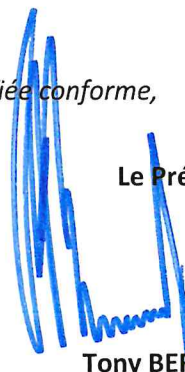
Pour ampliation certifiée conforme,

Le secrétaire de séance



Olivier CHAMBON

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

